

Carrefour



Visitez le nouveau
site Internet
www.nandrin.be
Plus complet, plus convivial!

Exposition des artistes de votre région

Du 20 au 29 mai 2011

Salle «La Nandrinoise»

Place Ovide Musin, 17
à Nandrin



L'exposition Boule de Neige fait étape tous les deux mois dans une commune de la région hutoise.

Au mois de mai, ce sera à

Nandrin d'accueillir les oeuvres de ses artistes et celles sélectionnées lors des expositions initiées dans les autres communes organisatrices. Lors du vernissage, le 20 mai 2011, deux nouveaux artistes de l'exposition nandrinoise seront sélectionnés pour suivre le projet, et se voir exposer en décembre 2011 à la galerie Juvénal de Huy.

C'est donc plus de vingt artistes que vous pourrez découvrir et sans doute rencontrer lors de ces dix jours d'exposition ouverte à tous gratuitement.

Vernissage

Vendredi 20 mai à 19h.

Accessible de 11h à 18h les weekends

Sur rendez-vous en semaine :

085/51.94.78





Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
CCA Nandrin	0479/65.04.26
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36

CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.62
Service guidance budget	085/27.44.64
Consultations ONE	085/27.44.69
Les canailloux (crèche)	085/27.44.68
Responsable de la crèche	085/27.44.63
Candidat réfugié politique	085/27.44.62
Service énergie	085/27.44.65

Vos Élus à votre service

NANDRIN Joseph 085/51.94.95
Bourgmestre.
j.nandrin@nandrin.be

LEMMENS Michel 085/51.35.91
Finances, travaux publics, personnel, eau,
eaux usées et déchets.
michel.lemmens@nandrin.be

VAESSEN Sophie 085/51.94.95
Famille, jeunesse, participation, santé,
mobilité et agriculture.
sophie.vaessen@nandrin.be

RAMELOT Benoît 085/51.94.95
Classes moyennes, commerce, économie,
PME, culture, sports, infrastructures sporti-
ves, loisirs et tourisme.
benoit.ramelot@nandrin.be

POLLAIN Daniel 0473/71.39.56
Enseignement, urbanisme, aménagement
du territoire, écologie, environnement, loge-
ment, relations publiques, communication.
daniel.pollain@nandrin.be

MOTTET Guy 0477/99.04.64
Président du CPAS de Nandrin
En charge de l'accueil extrascolaire et des
aînés.
guy.mottet@nandrin.be

L'administration communale vous accueille



Du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 heures

Le mercredi de 13h30 à 15h30

Le jeudi de 18 heures à 20 heures

Tous les jours au 085/51.94.90



Fermetures

* Lundi	25/04
* Lundi	02/05
Jeudi	02/06
* Vendredi	03/06
* Lundi	13/06
jeudi	21/07
* Lundi	15/08
Mardi	27/09
Mardi	01/11
Mercredi	02/11
* Vendredi	11/11
Mardi	15/11
* Lundi	26/12
* Vendredi	30/12

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence
«État-civil» uniquement, veuillez prendre
contact avec la permanence de 9h. à 12h.
au 085/51.94.76**

État civil

Naissances

CRUCIFIX Marion	25/11/2010
JAMAR Juliette	14/12/2010
VERHOEVEN Stef	16/12/2010
UHODA Macha	11/01/2011
TERMOL Sasha	12/01/2011
CORTEMBOS Théodore	14/01/2011
GILLOT Louis	21/01/2011
COURTOY Simon	26/01/2011
OVIDIO Simon	28/01/2011
LEYSEN Simon	30/01/2011
DE SIMONE Mila	06/02/2011

Mariages

GABRIEL Yves & BLOCKX Laurence	22/01/2011
FRANCHI Fabrice & ORBAN Laurence	12/03/2011

Décès

BRUCK André	04/12/2010
BEAUJEAN Victo	19/12/2010
DESTRUMENT Paulette	29/12/2010
GUSTIN Adolphe	30/12/2010
HEBETTE Marcel	30/12/2010
MIROIR Gabrielle	01/01/2011
LOOTENS Thérèse	01/01/2011
GONY Eugène	02/01/2011
LECOMTE Irène	03/01/2011
MARX Camille	07/01/2011
HUGARD Gilberte	07/01/2011
SIMON Jacques	09/01/2011
COULEE Lucy	18/01/2011
HUMBLET André	07/02/2011
VIATOUR Justine	10/02/2011
BOINEM Marie-Henriette	21/02/2011
VANDENHENDE Carmen	22/02/2011
KLABER Maria	02/03/2011

Le mot du Bourgmestre



Sommaire

Mémento téléphonique	
État civil	
Infos Citoyens	
Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Écoles et jeunesse	4 à 6
Culture & loisirs	8 à 15
Agenda	13
Cela s'est passé près de chez vous	14
Urbanisme & Environnement	16 à 18
Déchets	19
Nucléaire	20

La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2500 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2390 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin
N° d'agrégation : P401092
Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin.
Place Ovide Musin 1 - 4500 Nandrin

Comité de rédaction :
Joseph Nandrin, Bourgmestre
Daniel Pollain, Échevin
Pierre Jamaigne,
Secrétaire communal
Olivier Hermia, Info conseiller.
085/51.94.78
communication@nandrin.be



Joseph NANDRIN
Votre Bourgmestre.

AVIS

Rédaction des feuilles d'impôts.

Comme chaque année, des fonctionnaires de l'Administration des contributions se tiendront à la disposition des habitants de Nandrin aux dates suivantes :

- **Villers-le-Temple :**
mardi 7 juin 2011 de 9h à 14h. Espace des Templiers - rue J. Pierco, 4
- **Saint-Séverin :**
jeudi 9 juin 2011 de 9h à 14h. Salle communale - rue d'Engihoul, 17
- **Nandrin :**
mardi 21 juin 2011 de 9h à 14h. Local «Philippe» - rue du Presbytère, 4

Écoles & Jeunesse



De nouveaux préaux pour nos écoles communales

Depuis quelques semaines, chaque implantation scolaire a vu ses infrastructures complétées par un tout nouveau préau.

Réalisé en polycarbonate sur une structure métallique, ce préau, outre son aspect esthétique, va permettre à nos enfants de rester au sec lors des caprices de la météo.



Les préaux de Villers-le-temple et Saint-Séverin

L'Histoire de Nandrin en bande dessinée

Le 13 mai prochain, les élèves de 6^{ème} année primaire des écoles de Nandrin (communales et Saint-Martin) célébreront l'aboutissement d'un travail de 2 années. Ils présenteront aux invités et visiteurs de la journée les fruits de leurs recherches historiques de nos villages à travers la bande dessinée qu'ils ont réalisées.

Au programme de cette journée, les enfants parcoureront les différents lieux autour desquels s'articulent les histoires qu'ils ont interprétées. Ils prendront un repas à midi tous ensemble, et fin d'après-midi, ils accueilleront leurs parents et les visiteurs à la salle communale de Saint-Séverin autour d'un goûter, où ils feront visiter l'exposition complète des travaux réalisés durant 2 années d'atelier animés par le dessinateur Marco Venanzi et le scénariste Michel Dusart.

Lors de cet accueil, les planches originales de la bande dessinée seront remises à la conservatrice du musée communal de la vie rurale condruise (fondation Christian Blavier), Madame Marie Blavier qui a apporté son soutien et toute la documentation nécessaire à la réalisation de ce travail. Le musée communal qui consacre déjà un large espace à la bande dessinée et aux auteurs de nos villages mettra à l'honneur les planches offertes par les enfants au travers d'animations didactiques.

**Le tirage de la bande
dessinée sera limité
N'oubliez pas de réserver
votre exemplaire!**

Administration communale : 085/51.94.78



Heures d'ouverture du musée :

le Samedi de 14h00 à 17h00
ou sur rendez-vous.

Écoles : Visites thématiques avec animateur(trice) le mercredi de 09h00 à 12h00

Rue du Presbitère 2 - 4550 Nandrin
Infos : Madame Blavier (Conservatrice)
085/51 11 57

Avec le soutien de :



Portes ouvertes

MATERNELLE

Comment faciliter le passage entre le milieu d'accueil du tout-petit et son entrée à l'école maternelle ?

C'est cette réflexion qui a amené l'école communale à développer un projet bien-être de l'enfant depuis septembre 2009.

De quoi s'agit-il ?

Apprendre à se laver les mains, développer l'autonomie, assurer un temps de sommeil réparateur, prendre un goûter dans de bonnes conditions... telles sont les préoccupations qui ont motivé ce projet.

Chaque implantation dispose désormais d'une puéricultrice. Dès son arrivée en classe, elle veille à ce que les plus petits qui portent encore des couches soient changés et bien au sec.

Avant le repas, tous les enfants passent à l'évier pour apprendre à se laver les mains. La puéricultrice seconde ensuite l'institutrice dans l'organisation du repas en veillant à développer l'autonomie des enfants.

La récréation qui coupait le rythme naturel de l'enfant entre le repas et la sieste a disparu : la sieste commence dès la fin du repas. La couchette de chaque enfant est installée, celui-ci se couche confortablement sous son plaid et s'endort avec son doudou.

Après un sommeil de qualité, les enfants se réveillent naturellement, pas tous en même temps, il y a des petits et des grands dormeurs !

La puéricultrice propose alors des activités calmes aux enfants réveillés.

La sortie des classes a lieu à 15h40. Les enfants des classes maternelles qui restent à la garderie sont alors pris en charge par des accueillantes extrascolaires qui organisent le goûter dans le local « garderie des petits ».

Vous voulez en savoir plus sur l'organisation des classes maternelles et de l'école ?

Des portes ouvertes sont organisées pour vous :

- Le mercredi 4 mai de 10 h à 12 h dans l'implantation de Saint-Séverin rue d'Engihoul, 11 à Saint-Séverin.
- Le mercredi 11 mai de 10 h à 12 h dans l'implantation de Villers-le-Temple rue Joseph Pierco, 2 à Villers-le-Temple.

Pour tout renseignement, contactez Yves Melin, le directeur au 085/511233.
ecolenandrin@efcn.be - www.nandrin.be



Garderies (maternelles et primaires)
gratuites dès 7 h et jusqu'à 18 h 30.



École fondamentale communale de Nandrin

Deux implantations au coeur des villages



VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35



Vacances actives à Nandrin Stages de printemps 2011



Garderies en activités

Congé de printemps

Du lundi 18 au vendredi 22 avril 2011

« **Printemps : tu nous mets au vert ...** »

Le thème est **le Printemps** avec des activités telles que:

- cuisine sauvage et traditionnelle,
- promenades vertes,
- jeux au départ de matériaux naturels,
- bricolages,
- chants bucoliques,
- escalade...

Dates : du 18 au 22 avril 2011

Prix : 40€ et 30€ le 2^{ème} enfant,
gratuité pour le 3^{ème} enfant

Garderies :

de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30

Activités :

de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Vêtements : usagés et confortables

Repas : pique nique de midi et collations pour la journée

Âges : 2.5 à 12 ans

Sieste pour les petits : prendre le doudou

Lieu : Espace des Templiers- Rue Pierco 4 à 4550 Villers le Temple

Inscriptions et paiements aux permanences :

- 28 mars de 7h30 à 9h00 école communale rue Pierco 2 à Villers
- 29 mars de 10h00 à 17h00 locaux du CPAS rue Tige des Saules 22
- 31 mars de 7h30 à 9h00 école communale à St Séverin rue d'Engihoul 11
- 31 mars de 7h30 à 9h00 école St Martin à Nandrin rue de la Rolée, 4

Renseignements :

0479 650 426

Dominique Deville

0478 924 476

Sylvie Damoiseaux



École Saint Martin

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN

Tél. : 085/51.21.28 Fax : 085/51.13.51

saintmartin.nandrin@skynet.be

Direction : J.-C. WILMES (privé: 085/51.29.15)

NOUS PROPOSONS A VOS ENFANTS :

- Classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans (transition idéale entre la crèche et la 1^{ère} maternelle).
- Garderie gratuite à partir de 7h et jusqu'à 18h.
- Infrastructure importante et confortable. Plaine de jeux et de sports.
- Ambiance chaleureuse. Enseignement de qualité. Pédagogie favorisant des apprentissages efficaces. Discipline concertée.
- Rencontres fréquentes et collaboration avec les parents.
- Nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - parrainage entre

classes - ouverture vers le monde - projet européen Comenius sur l'importance de l'eau - respect de l'environnement et de la santé - activités sportives, culturelles et musicales variées - chorale d'enfants - multiples sorties pédagogiques ...

- Importance des apprentissages de base. Méthode de lecture gestuelle en 1^{ère} année.
- Cours de langues au choix (anglais ou néerlandais).
- Respect de la liberté de foi de chacun.
- Message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences.

Notre site internet à visiter absolument

www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous privilégions.

Jeune Théâtre

Dès le mois d'octobre, des animateurs du Centre Culturel de Huy ont proposé aux élèves de 5^{ème} année des écoles Saint-Martin et communale de Villers-le-Temple de participer aux journées du «Jeune Théâtre» qui se dérouleront à Huy, fin mai 2011. Chaque année, ces journées réunissent plusieurs centaines d'acteurs en herbe et des milliers de spectateurs enthousiastes.



Les 50 élèves des différentes écoles de Nandrin ont été répartis en deux groupes : le premier développe l'expression par la chorégraphie et le second par le théâtre.

Le jeudi après-midi, les deux groupes travaillent sous la direction de Gabriella et de Gaba. Avec la première, ils apprennent à exprimer le thème par le mouvement et les déplacements dans l'espace. Avec le second, ils essaient de conquérir l'espace scénique et de maîtriser les différentes manières de transmettre les émotions de l'acteur par le geste et la parole.

Il reste encore beaucoup de travail aux petits comme aux grands, mais tous se réjouissent de se produire au mois de mai sur la grande scène du Centre Culturel de Huy. À vos agendas!

N'hésitez pas à prendre rendez-vous d'ici le mois de juin ou durant les permanences organisées les 1 et 2 juillet ainsi que les 27, 30 et 31 août.

Pensez-y ! Inscrire son enfant dans une école de sa région l'aide à s'intégrer dans son milieu!



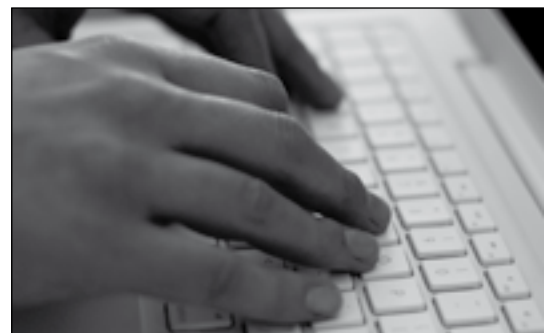
A l'école Saint-Martin de Nandrin, chacun s'y sent bien !

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants

N'oubliez pas de demander à temps la Kids-id (carte d'identité des moins de 12 ans) auprès de votre commune. Le délai pour l'obtention est de 3 semaines. Plus d'info sur www.nandrin.be



Avis aux demandeurs d'emploi de la Commune ou des environs.



L'Agence Locale pour l'Emploi de Nandrin, en collaboration avec l'Administration Communale, l'ALE de Tinlot et le COF (Centre d'Orientation et de Formation) d'Amay organisera prochainement des cours d'informatique pour les personnes ne connaissant pas ou peu l'outil informatique.

Nous vous proposons 3 semaines de formation : une semaine à mi-temps, une semaine à horaire variable sur Windows XP, Office 2007 et Open Office, suivie d'une semaine d'approfondissement à temps plein sur Windows 7 et Office 2010. D'un point de vue pratique ces formations se dérouleront à Nandrin ou à Tinlot et des ordinateurs portables seront mis à votre disposition.

Ces formations s'adressent essentiellement aux demandeurs d'emploi.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Katty Gridelet au 085/51 94 97, les lundis et mercredis de 9hs à 15hs30' ou par mail à l'adresse suivante: katty.ale@nandrin.be

Avis Cimetières RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS

En application des articles L.1232-1 à L.1232-31 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation sur les funérailles et sépultures, le renouvellement de concessions n'est pas automatique.

Nous vous informons que suite à l'entrée en vigueur du décret du 06 mars 2009 certaines concessions accordées à perpétuité arriveront à échéance le 31/12/2010.

Sont concernées :

- Les anciennes concessions à perpétuité octroyées avant le 31/12/1925 et qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement pour 50 ans à la demande de toute personne intéressée au plus tard le 31/12/1975 ;
- Les anciennes concessions à perpétuité octroyées après le 31/12/1925 et qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement par toute personne intéressée dans le délai de 2 ans qui a pris cours à l'expiration de la cinquantième année de la concession.

Ces concessions peuvent cependant faire l'objet d'un renouvellement gratuit pour une durée de 30 ans.

Nous portons également à votre attention que la responsabilité de l'entretien des tombes sur terrain concédé incombe aux intéressés à savoir le titulaire, le(s) bénéficiaire(s) ou leurs ayants droit. Le défaut d'entretien, qui constitue l'état

d'abandon, est établi lorsque d'une façon permanente la tombe est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée ou en ruine.

L'état d'abandon est constaté par un acte du Bourgmestre ou de son délégué. Cet acte est affiché durant un an sur le lieu de la sépulture et à l'entrée du cimetière. Après l'expiration de ce délai et à défaut de remise en état, le Collège communal peut mettre fin à la concession.

Pour tout renseignement et/ou demande de renouvellement, nous vous prions de bien vouloir vous adresser à l'Administration Communale de Nandrin, Place Ovide Musin n°3

085/51.94.90

Madame Arlette GODEFROID

085/51.94.70

Monsieur Philippe DEVILLERS.

De Provence à Favence

La compagnie « Par les villages » du Luberon en Provence vient à la rencontre des résidents du home de Favence pour proposer le spectacle « Western sans bottes » à la salle Saint-Séverin le mercredi 20 avril à 14 heures.

Les acteurs provençaux présenteront leur création, mise en scène par Bernadette Résimont dans un décor réalisé par des pensionnaires du home de Favence.



Ce projet a pour but de valoriser la différence des personnes en situation de handicap mental par l'exercice du théâtre. Les acteurs présentent déjà des créations depuis plus de 4 ans. Une animation western organisée par l'équipe de Favence en partenariat avec l'a.s.b.l. « les Chanterelles » clôturera l'après-midi.

Cet événement a pu se réaliser grâce à la bonne volonté de nos accompagnateurs, des bénévoles et grâce aux autorisations de nos institutions.

Nous vous attendons très nombreux pour partager un bon moment très enrichissant.

Evelyne François et Bernadette Résimont

Entrée : 8 € comprenant spectacle, un morceau de tarte et une tasse de café.

Renseignements et réservations
085/51.20.35 home de Favence
ou 085/51.26.23

Avec le soutien de l'Administration Communale de Nandrin.

Bernadette Résimont, originaire de Nandrin animatrice, metteur en scène
email : bernadette.resimont@laposte.net
tél. 00336.74.77.28.32 ou 0033.4.90.71.58.63
Evelyne François, chef éducatrice du home de Favence

Anne-Marie Ernest, notre correspondante. ◀

Les Ateliers d'Arts Plastiques



Toute personne âgée de plus de 14 ans, et désireuse de s'initier ou de se perfectionner au dessin ou à la peinture artisanale peut se joindre à nous dans une ambiance très conviviale, et passer quelques heures agréables avec des professeurs diplômés et très expérimentés.

Tous les samedis après-midi de l'année scolaire, de 14h à 17h, dans les locaux de l'ancienne école communale (près de la bibliothèque communale).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Madame Giet au 085/51.11.57 ou Monsieur Locht au 085/51.35.46

(Sous la présidence d'honneur du Royal Élan - fondation Christian Blavier) ▶

Province de Liège
Culture

Centre d'expression et de créativité
2011

Le Centre d'expression et de créativité « Les Croisiers » de la Province de Liège propose également un programme complet d'activités et de formations disponible à l'adresse : www.provincedeliege.be/culture/cec2011.pdf ou au 04/232.86.07 ▶

Centre d'esthétique
Solarium
Point Beauté
Christine Falcou - Marcolletti

Centre d'esthétique et d'amincissement.

- Epilation définitive : laser diode light sheer
- Solarium
- Centre Quality Label Power Plate
- VIP CHROMO System
- Nouveau DEBUSSY : lampes de 100 watts : 2x plus efficaces

PARIS GALLAND
MG

80, Rue de la Croix-André • 4550 Nandrin
Tél. 04 371 28 36 • www.pointbeaute.com • Gsm 0476 98 53 13

Bibliothèque

Racontez-vous des histoires à vos enfants?

Lisez-vous des histoires à vos enfants?

OUI

Alors, ils ont bien de la chance d'avoir des parents qui sèment dans leurs têtes des connaissances, des curiosités et de jolies pensées.

- ROSENBERG - Les mots sont des fenêtres ou des murs
- DUBOIS René - Les rues de HUY
- « Le verger » de Charly DODET qui décrit des personnages de chez nous dans leur lieu de vie, un petit village condrusien.
- « True Grit » de Charles PORTIS, dont les frères Coen viennent de tirer un superbe western. La petite Mattie va chevaucher tout le Far West pour venger l'assassinat de son père.

Bonne lecture



Couverture du livre pour enfant «La nuit des cages» de Simon Hureau

NON

Il n'est jamais trop tard pour partager avec eux la part d'enfance qui nous habite.

Un petit qui aura cheminé au pays des histoires sera riche d'un bagage formidable au moment d'aborder l'apprentissage de la lecture.

Ecouter une histoire lui permet de mieux se connaître, de déployer sa pensée dans le monde de l'imaginaire, de la poésie et de l'humour. Lire une histoire à un enfant, c'est lui proposer des images et la «musique des mots».

Il ne faut pas arrêter à 6 ans dès qu'il commence à lire. Des élèves de 6^{ème} année écoutent encore avec ravissement «La chèvre de Monsieur Seguin» et s'impregnent de la poésie de la Provence.

De plus, les enfants prendront goût à la lecture, richesse incroyable pour l'avenir de leurs études et de leur vie.

De nombreux ouvrages pour lecteurs de 2 à 12 ans sont disponibles à la bibliothèque:

albums pour les petits, livres illustrés pour les plus grands.

Nouveautés pour adolescents et adultes :

- PAROT Jean - Le cadavre anglais
- ASPE Pieter - Chaos sur Bruges
- BERRY Steve - La conspiration du temple
- BOURDON Fr - Le moulin des sources
- HOLEMAN Linda - La perle du Sud
- SCHMITT Eric-Em - Quand je pense que Beethoven est mort

Bibliothèque de Nandrin,
rue Godinasse
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le Dimanche de 10h00 à 12h00

Passage du Bibliobus

Villers-Le-Temple (Nandrin)

13h45 à 15h30
école communale,
place Baudouin premier, 1
1^{er} et 3^{ème} jeudis :
7 & 21* avril
5 & 19 mai
16 juin
* Horaire de vacances : 10h30 à 11h00

Saint-Séverin (Nandrin)

09h00 à 10h15
École communale,
rue Engihoul, 13
2^{ème} et 4^{ème} lundis :
28 mars
11 avril
9 & 23 mai
27 juin



Nandrin est une commune Territoire de mémoire

Un auteur des Territoires de la Mémoire en direct sur la Première

Le 21 février dernier, Martine Cornil recevait Henri Goldman dans son émission « Tout autre chose » (La Première - RTBF) décentralisée à la Foire du Livre de Bruxelles. En accord avec le thème « Le monde appartient aux femmes », Henri Goldman a présenté son ouvrage Deux ou trois choses de Sonia et du monde édité par l'ASBL liégeoise les Territoires de la Mémoire.

Pour rappel, Deux ou trois choses de Sonia et du monde est le témoignage de Sonia Goldman (1912-2004), rescapée d'Auschwitz et des marches de la mort ; témoignage que l'auteur, son fils, commente, complète voire bouscule, dans une dimension à la fois politique, personnelle et universelle. Henri Goldman nous pousse de la sorte à regarder au-delà de l'expérience concentrationnaire de sa mère, nous rappelant que si ces quelques mois d'enfer ont bien évidemment marqué la vie de Sonia, ils ne pouvaient constituer la vérité ultime d'une existence qui aura embrassé la quasi-totalité du siècle dernier.

Pendant près d'une heure, Henri Goldman a pu développer, au micro de Martine Cornil, plusieurs points de l'ouvrage, apporter des éclairages sur certains faits, mais aussi expliquer ce que fut la vie des communautés juives dans l'Europe de l'Est de l'entre-deux guerres, communautés entièrement anéanties lors du génocide perpétré par le régime nazi.

Vous pouvez réécouter l'émission de Martine Cornil consacrée au livre d'Henri Goldman sur le site des Territoires de la Mémoire (www.territoires-memoire.be) sur la page consacrée à nos publications.





ACCUEIL PETITE ENFANCE

LES ARSOUILLES

Annick Marchanf - rue de la Gendarmerie, 64
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.38.00
Nathalie Vincent - rue de la Tourette, 14 - 4550
Villers-le-Temple
gsm : 0497.84.64.79.

ACCEUILLANTES CONVENTIONNEES

Garderie des tout-petits : Nandrin - Villers-le-
Temple - Saint-Séverin - Fraineux
M. Dardenne 085.51.26.07
N. Hansenne 085.51.10.12
C. Rulot 085.51.18.58 - F. France 085.51.26.42

AGENCE de VOYAGE

SERVICE VOYAGES - Brasseur Eve
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN
Tél. : 085.31.72.43 - www.servicevoyages.be
eve.nandrin@servicevoyages.be

ANIMAUX

MOULIN BURETTE

rue de Dinant, 11 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51
info@burette.be - www.burette.be

BANQUES - ASSURANCES

EMILE JACQUES

Assureur Conseil - route du Condroz, 109
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.30.50
Fax: 085.51.30.67 - ejacques@emilejacques.be

ING - Bureau Bernard Laffut sprl
place Ovide Musin, 13 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.14.50 Fax : 085.51.19.32
laffut.nandrin@ing.be

CBC - Serge Stevard
route du Condroz, 21 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.97.70 Fax : 085.51.97.79
serge-stevart@cbc.be

CREDIT AGRICOLE

Micheline Devaux - route du Condroz, 105
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.15.53 Fax:
085.51.26.38 - bureau.devaux@portima.be

BNP PARIBAS FORTIS

David Meys - rue de Nandrin, 1
4550 NANDRIN - Tél: 085.71.04.90
Fax : 02.228.18.80 - nandrin@fortis.com

BATIMENT

HENRARD Benoît

Rénovation d'habitations - rue Joseph Pierco, 3
4550 Villers-le-Temple - Tél/Fax : 085.25.10.18

ETS DEC SOL - Francis Dupont
rue du petit Fraineux, 17
4550 NANDRIN FRAINEUX
Tél / Fax : 04.371.90.13 - dec.sol@skynet.be

JP&F BATI sprl - Jean-Paul Schouteden
rue de Clémodeau, 41 - 4550 Villers-le-Temple
Tél / Fax : 085.61.34.71 - www.jpfbati.be
schouteden@hotmail.com
GSM : 0475.69.05.79 - 0495.25.16.09

BOISSONS - DRINK - LIVRAISON LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX GONFLABLES

MAX BOISSONS

Carrefour Devillers, 6 - 4560 Clavier
Tél : 086.21.85.11 - info@maxboissons.be
GSM : 0479.53.84.83

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE DEFGNEE

Raphael Defgne - Rue Godinasse, 2
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.13.67
Fax: 04.383.78.01 - raphaeldefgne@skynet.be

BOULANGERIE

BOULANGERIE CROSSET

Le Cannele sprl - route du Condroz, 131/1
4550 Nandrin Fraineux - Tél: 085.51.25.10
www.boulangerie-crosset.be

COIFFURE

COCOON COIFF - Gach Viviane
rue de la Tourette, 38 - 4550 Villers-le-Temple
Gsm: 0486.34.21.09
Fermeture: dimanche & mardi

COUPE & COULEUR

Nathalie Moisse - route du Condroz, 113
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.24.88

CUISINE

RAYGEO sprl - G. Gerday
route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11 -
raygeocuisine@skynet.be

CADEAUX DECORATION

LA TABLE ETC... Rosella Faseli
route du Condroz, 310 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.15.72 - www.latableetc.be
info@latableetc.be

DISCOTHEQUE

MONASTERE DANCING

Tony Disciascio - route du Condroz, 245
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.30.87
www.monastere.be - info@monastere.be

DROGUERIE

MAISON PIVOT-BADOUX

rue de Dinant, 13 - 4550 Nandrin
Tél/Fax: 085.51.12.09

ELECTGROMENAGER

ETS DECHAMPS & FILS

rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax: 085.51.11.79 - ets.dechamps@skynet.be

ENTRETIEN ESPACE VERT

PASTURE Sébastien

Place O. Musin 16/2 - 4550 NANDRIN
gsm : 0474.51.52.31 - sebapasture@hotmail.com

ESTHETIQUE

POINT BEAUTE

Ch. Marcotty
Croix André, 80 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.28.36 - gsm : 0476.98.53.13
www.pointbeaute.com

FLEURISTE

LI P'TIT BUSQUET - Myriame Ernest
rue de la Gendarmerie, 45 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.24.64 - fa512518@skynet.be

GARAGE

GARAGE Laurent VAESSEN

rue Sylvain Gouverneur, 7 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.51.12.19
laurentvaessen@skynet.be

FG AUTO PIECES

route du Condroz, 7 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.18.23 Fax : 085.51.25.18

GEOMETRE EXPERT

DONNE Gérald

rue de la Rolée, 3/1 - 4550 NANDRIN
GSM : 0497.20.38.29 - gerald.donne@skynet.be
www.gerald-donne.be

QUOIBION Nicolas

route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42
nquoibion@skynet.be

GRAPHISME & SITES WEB

DELMOTTE Frédéric

rue Sylvain Gouverneur 5
4550 NANDRIN - Tél : 0479.775.986
fr.delmotte@gmail.com

HABILLEMENT

LA DIFFERENCE S.A.

Françoise Quoibion - route du Condroz, 402
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.40.76
s.quoibion@ladifference.biz
www.ladifference.biz

IMAGERIE INFRAROUGE

THERMIX

rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin
Tél. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22
info@thermix.be - www.thermix.be

IMPRIMERIE

IMPRESSION sprl

avenue des alouettes, 10 - 4121 Neupré
Tél : 04.372.05.05 - GSM : 0478.92.07.07

INFORMATIQUE

ACTIVE UP

- Conception de logiciels
Mengal Pierre - rue Haie Monseu, 3
4550 NANDRIN - Tél : 085.25.20.17
Fax : 085.25.20.18 - GSM : 0496.23.26.26
www.activeup.com

LA BULLE INFORMATIQUE -

route du Condroz, 138 - 4121 Neupré
Tél : 04.371.37.22 Fax : 04.371.53.80
www.labulle.be - info@labulle.be

JARDIN - PLANTES - ARBRES

EVELETTE GARDEN

Tondeuse - Matériel de jardin - Serre
Bruno & Marc Evelette - rue de Nandrin, 7
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.14.33
Fax : 085.51.27.37 - www.evelettegarden.be

JOUETS - JEUX

SPIRALES

- Liliane Veuchelen
rue de Dinant, 3 - 4550 NANDRIN
Tél. 085.82.83.03 - www.spirales.be
info@spirales.be - veuchelen@hotmail.com

LIBRAIRIE PAPETERIE CARTERIE

LIBRAIRIE Fr. et P. NOËL

rue de Dinant, 6 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.22

LINGE

COMPTOIR DU LINGE

Julie Dumont - rue du Condroz, 320/4
4550 NANDRIN - Tél : 04.365.86.81
juliedumont@tiscalib.be

LOCATION DE MATERIEL

HENROTAY Robert

Location et vente de matériel horeca
sonorisation light - rue de Saint-Jean-Sart, 55
4557 Outrelouxhe - GSM : 0477.90.92.80

MAZOUT

MAZOUT PREVOT

Rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN - Tél : 085.51.22.23
Fax : 085.51.11.06 - www.mazout-prevot.be
richard.prevot@wanadoo.be

MENUISERIE

Menuiserie Michel DAULNE

& fils - rue du Bosquet, 32 - 4550 Sainbt-Séverin
Tél/Fax : 04.371.27.76 - info@menuiserie-daulne.be
www.menuiserie-daulne.be

MENUISERIE LUIGI - Luigi Lorenzoni

rue des roses, 5 - 4550 Saint-Séverin
Tél/Fax: 04.371.41.03 - mluigi@skynet.be

MEUBLE

AMBIANCE PLACARD

route du Condroz, 410 - 4550 NANDRIN
Tél: 04.384.42.62 - www.ambianceplacard.net
belcuisine@skynet.be

CANAPE CONTEMPORAIN -

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/2 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.247.26.50 - Fax : 04.247.36.50
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

VIVRE CONTEMPORAIN

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/3 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.14.72 - Fax : 04.372.14.73
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

NETTOYAGE

DOMESTIC SERVICES

Titres services - route du Condroz, 320/5
4550 NANDRIN - Tél : 04.367.37.58
Fax : 04.367.37.65 - angele.dantinne@domestic-service.be

OPTICIEN

OPTIQUE DESIGN

- Claude Schyns -
route du Condroz, 127/1 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél / Fax : 085.51.35.05

PEINTURE

COLLIN Jean-Luc

rue La Basse, 16 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.20.03 - Fax : 085.51.41.61

FORT Gianni

rue Sylvain Gouverneur, 35 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.82.88.32

PHARMACIE

PHARMACIE CLOUX

rue Mannehay, 3 - 4550 Villers-le-Temple
Tél : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

PHARMACIE LION

Place Musin, 5 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

PHOTOGRAPHIE

PHOTO-NANDRIN - P. et F. Dujardin

route du Condroz, 127 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél : 085.51.35.78 Fax : 085.51.30.78

PLOMBERIE

PEETERS PATRICK

rue des Trihettes, 8 - 4550 SAINT-SEVERIN
Tél/Fax : 085.51.13.84

POELERIE QUINCAILLERIE GAZ

EHLEN-BOURGUIGNON

rue de Nandrin, 2 - - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.11.69 Fax: 085.51.33.50 - contact@ehlen.be

SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

XL GROUP

La Petite Vaux, 13 - 4550 NANDRIN - Tél : 04.361.15.55
Fax : 04.263.18.76 - xl.group@skynet.be

SPORT

PROSPORT - RESPIRE

route du Condroz, 305/1 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.263.38.10 - www.prosport-respire.be

STATION SERVICE

TOTAL RICHARD PREVOT

rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.22.23 Fax : 085.51.11.06
richard.prevot@wanadoo.be

TEXACO

Iannetta Mario et Lodoli Cindy
route du Condroz, 25 - 4550 NANDRIN
Tél : 085/23.24.49 - Fax : 085/ 31.34.48

SUPERMARCHE

INTERMARCHE - D. & L. Barthelemy

route du condroz, 318 - 4550 NANDRIN
Tél. 04.372.90.76 - econan@skynet.be

PROXY DELHAIZE - Didier Dessart

route du Condroz, 243 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48
proxy.nandrin@skynet.be

TRAITEUR

SAVEURS & TRADITIONS

Traiteur - Plats à emporter - Sandwicherie
Philippe Bomersomme - route du Condroz, 129/2 -
4550 NANDRIN - Tél/Fax : 085.23.24.64

VEHICULES ELECTRIQUES

VHELEC sprl - J.HALLEUX & FILS

rue Saint-Jean-Sart, 24 - 4557 OUTRLOUXHE
GSM : 0475.92.54.65 - Fax :085.41.10.13
www.vehicule-electrique.be

Les balades du PPNa

Il y a près de vingt ans que le PPNa propose, à ses membres et au public, différents itinéraires de balades sur le territoire de l'entité de Nandrin. Plusieurs itinéraires avaient été balisés dans les différents villages ; ainsi, quatre balades furent balisées dans le village de Nandrin, trois autres le furent à Villers-le-Temple et une seule à Saint-Séverin et Yernée. Animé par un esprit poétique et rustique, le conseil d'administration de l'époque avait choisi comme signalisation des motifs représentant le lapin, l'écureuil, le renard, la chouette, etc. C'était certes des balises charmantes. Hélas, probablement alarmée par la trop grande diversité et/ou l'inadéquation des signaux proposés aux promeneurs, la Région Wallonne a déterminé, elle-même, et imposé une série de balises uniformisées que l'on rencontre maintenant de plus en plus dans nos campagnes et forêts. Incontestablement, il s'agit d'une rationalisation nécessaire et efficace : le message étant le même partout, ce qui facilite grandement l'orientation des baladeurs.



C'est pourquoi, depuis trois ans déjà, l'association s'est attelée à officialiser le balisage de ses balades. C'est chose faite à Saint-Séverin où la balade, marquée par un losange bleu, prend son envol sur la place, presque en face de l'étang et y revient cinq kilomètres plus tard. Cet été, nous avons veillé à rafraîchir les balises existantes et à compléter la signalisation dans les endroits où elles avaient été vandalisées.

L'an passé, c'est à Villers-le-Temple qu'une balade a été entièrement balisée (rectangle bleu). Elle débute et se termine aussi sur la place du village, à côté de l'abribus, en face de l'église. Son balisage aussi a été vandalisé et complété.

Cette année enfin, nous avons procédé au relevé d'un itinéraire à Yernée, que nous avons tracé sur carte en mentionnant le type et le nombre de balises qui seront nécessaires. Une demande d'autorisation a été présentée à la «Division Nature et Forêt», demande obligatoire parce que l'itinéraire traverse la forêt.

L'étape suivante sera de proposer le parcours au Commissariat Général au Tourisme. Nous espérons que les autorisations nous parviendront afin que la balade de Yernée soit balisée correctement pour le printemps prochain.



Signalons que des cartes sur fond IGN avaient été publiées par le PPNa, mais que celles-ci ne sont plus d'actualité. Un dépliant

didactique existe pour la balade de Saint-Séverin. Il peut être acheté pour une modique somme à la librairie des Quatre-Bras. Le PPNa projette de réaliser le même type de dépliant pour la balade de Villers, pour le printemps prochain.

Tests sirènes



Ces tests auront lieu les 7 avril et 7 juillet 2011.

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 12h et 13h.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet :

www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : **alerte@ibz.fgov.be**

ou **0800-94.133**

DON DE SANG, DON DE VIE

NEUVILLE EN CONDROZ

Ecole communale
rue Ry Chera
mercredi 15/06/2011
de 17h00 à 19h30



NANDRIN Ecole St Martin

rue de la Rolée 4
jeudi, 23/06/2011
de 16h00 à 19h00

QUI PEUT DONNER DU SANG ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, et en bonne santé, peut donner son sang. Avant chaque don, le médecin vérifie que le donneur est en condition pour donner du sang.

Pour **plus d'informations** sur le don de sang et les centres de collectes proches de chez vous, surfez sur **www.transfusion.be** ou contactez-nous gratuitement au **0800 92 245**



CROIX-ROUGE
de Belgique



La canne Saint-Séverinoise

vous annonce l'ouverture de la pêche le samedi 13 avril 2011 dans l'étang de la place F. Gonda à Saint-Séverin.

Renseignements : 04/371.25.32



Agenda

Mars	
24	Collecte de sang de 16h à 19h à l'école Saint Martin - rue de la Rolée,4 à Nandrin
26	Repas Télévie à la salle de Saint-Séverin
28	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
Avril	
3	Marche ADEPS : 5 - 10 - 20 Km Lieu de rendez-vous Salle Espace des templiers, rue Joseph Pierco 4.
7	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30.
9	courses cyclistes pour Débutants et Juniors à Nandrin - 10ème grand prix de l'Administration.
9	Bourse de printemps - Vêtements, jouets, matériel de puériculture de 10h30 à 15h. à la salle communale de Saint-Séverin rue d'Engihoul, 17. 085/27.44.60 ou 65
10	au 14/04 Bourse aux jouets et vêtements à la salle communale de Saint-Séverin organisé par le CPAS.
11	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
13	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
16	Souper & bal du TTCNandrin à la salle communale de Saint-Séverin.
18	au 22/04 Stages de vacances
21	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 10h30 à 11h
23	Dîner du printemps avec animation musicale - Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple - Salle Communale de Saint-Séverin.
25	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
25	Fermeture de l'Administration communale (Pâques)
27	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
30	Fancy-fair à l'école de Saint-Séverin.
Mai	
2	Fermeture de l'Administration communale (Fête du travail)
5	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30
9	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
11	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
19	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30
20	Vernissage de l'exposition « Boule de Neige » Salle la Nandrinoise à Nandrin (du 20 au 29 mai) - infos : 085/51.94.78 (Voir page 1)
21	Fancy-fair à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple
23	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
25	Les après-midi récréative de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
29	Marche ADEPS : 5 - 10 - 20 Km Lieu de rendez-vous Salle communale, rue d'Engihoul 17
Juin	
2	Jumelage de Saint-Séverin, accueil des jumeaux charentais
2	Fermeture de l'Administration communale (Ascension)
3	Fermeture de l'Administration communale (Fête locale)
5	Randonnée cyclotouristique (Cyclo Conduze Nandrin) Départ à l'Espace des Templiers.
8	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
13	Fermeture de l'Administration communale (Pentecôte)
13	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
16	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30
19	Barbecue de la société Royale Horticole à la salle communale de Saint-Séverin
22	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
23	Collecte de sang de 16h à 19h à l'école Saint Martin - rue de la Rolée,4 à Nandrin
25	Dîner d'été avec animation musicale - Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple - Salle Communale de Saint-Séverin
27	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15

**Dimanche 17 avril
de 14 à 17 heures**

**Journée découverte
Invitation gratuite**

**Tennis
Badminton
Tennis de table**

Enfants - Ado - Adultes - Seniors

3 sites :

T.C. Condroz St.-Séverin

T.C. Templiers

Espace des Templiers

**Plus d'infos, prochainement
dans votre boîte aux lettres**



Avec le soutien de l'échevinat
des sports de Nandrin, et de la
communauté française.

Cela s'est passé près de chez vous...

par Jean-Claude Dumoulin



Le marché de Noël organisé par Villers Animation autour de l'église Saint Pierre, est chaque année, l'occasion de recevoir nos jumeaux de Saint-Père-Marc-en-Poulet, avec leur lot d'huîtres, crêpes, cidre,...les spécialités bien connues et appréciées de Bretagne qu'accompagnent, la toujours sympathique et souriante Elisabeth, l'adjointe au Maire. L'occasion aussi de passer quelques heures agréables et conviviales. 1

La trêve hivernale au foot, est l'occasion pour le RES Templiers et son comité des jeunes d'organiser dans la salle « Espace des Templiers », à Villers-le-Temple, des matchs amicaux destinés aux jeunes venant de toute la région.

Restons dans le sport avec la finale de la coupe du Président, organisée par Le Billard Club de Saint-Séverin, dans sa salle de Nandrin, place Musin, le club qui a eu le plaisir d'accueillir depuis peu, un jeune concitoyen plein de promesse, avis aux amateurs, en attendant c'est un Flémallois qui emporta le trophée.

Dans la salle voisine, La Nandrinoise, l'échevin des sports, Benoît Ramelot, remis les trophées du mérite sportifs à deux Nandrinois, émérites dans leur spécialité, Eric Dumoulin, un arbitre de foot qui siffla, il y a peu, son 2.000^{èmes} matchs, le second lauréat, est un jeune, toujours cadet, qui s'illustre dans les compétitions d'athlétisme, Patrick Renard, à suivre..... 2

L'Art, ce fut au Village, où Yvette Gresse et sa petite équipe, avaient invité des artistes locaux et régionaux, a garnirent de leurs œuvres, les cimaises de la salle communale de Saint-Séverin, qui accueillit un nombreux public durant tout le week-end. 3

L'école Saint-Martin, pour la seconde fois, a été sélectionnée pour participer au projet Européen « Comenius », sur le thème, cette année, de l'Eau, en compagnie des écoles de Paimpol et Tours pour la France, de Nuorgam en Finlande et Cadix pour l'Espagne, qui exposèrent leur approche du sujet, dans la grande salle de l'école. 4

A Nandrin, on ne présente plus Renaud Rutten, notre ancien concitoyen, a plus que rempli, la salle communale de Saint-Séverin, à l'invitation du comité des parents de l'école communale de Villers-le-Temple, où sa gouaille liégeoise, ravi les trois cents chanceux qui avaient trouvé place. 7

Le rire et l'humour à Saint-Séverin, la tradition et la « musique » à Nandrin, dans le cadre de l'école Saint-Martin, où l'Association des Commerçants et Artisans de Nandrin, organisait son traditionnel Grand Feu, avec les attractions habituelles, jugement de la macrâle, cracheurs de feu, jongleurs, Djembistes, ambiance village autour des chalets, derniers mariés de 2010, accueilli par l'échevin, Benoît Ramelot sur le parvis de l'administration communale, qui boutèrent le Feu au bûcher, après le très attendu Feu d'artifice, qui ne failli pas à la tradition. 5

Le temps n'était pas de la partie, mais n'avait pas découragé les quelques 500 courageux qui participèrent au Jogging Saint-Martin, sur 11 kms 300 ou 4 kms 500, pas plus que les, près de 300 jeunes cyclistes, qui avaient répondu à l'invitation du Royal Sporting Club Cycliste, qui traditionnellement ouvre la saison cycliste sur le circuit de Saint-Séverin. 6



Amicale des pensionnés de Nandrin

**Le comité a le plaisir de vous présenter
son programme pour 2011.**

Activités déjà programmées :

- 20/03/11 - Trocadéro
- 11/06/11 - Goûter de printemps avec animation
- 19/11/11 - Goûter de Saint-Nicolas avec animation

Activités en préparation :

- ..05/11 - Après-midi qui permettra de visiter le musée de la laine de Verviers et de déguster les excellentes tartes de la Tarterie du vieux Tancremont.
- ..09/11 - Journée des aînés à Han. Nous pourrons visiter le parc animalier le matin. Le repas de midi sera pris au restaurant des grottes ensuite d'une après-midi récréative (magie, chant, ...).

La fixation des dates exactes dépend du car et des lieux.

L'Amicale est ouverte à tous. Vous avez ci-dessus un exemple de ses activités actuelles mais elle est à la recherche d'autres susceptibles d'attirer un public plus large.

Contacts : Yvon LECERF
El Rowe 25A - 4550 NANDRIN
04 3712829 - 0472 339775
yvonlecerf@gmail.com

**Vous cherchez un lieu
d'accueil familial et ...
professionnel pour
les premiers pas
de vos bambins ?**



Notre maison d'enfants
« **Les CANAILLOUX** »,
les accueille de 7h30' à 18h00',
dans un cadre verdoyant.
Pour un renseignement ou une visite,
contactez le CPAS de Nandrin
au 085/27 44 60

NOUVEAU *La Gourmandine*

Dès à présent dans votre commune
... pour vos festivités, repas anniversaire, communion ...
... du sandwich au menu gastronomique ...

Yves Mottet - rue du Bosquet, 9 - 4550 Nandrin
yves_mottet@hotmail.com - 0473/390.201



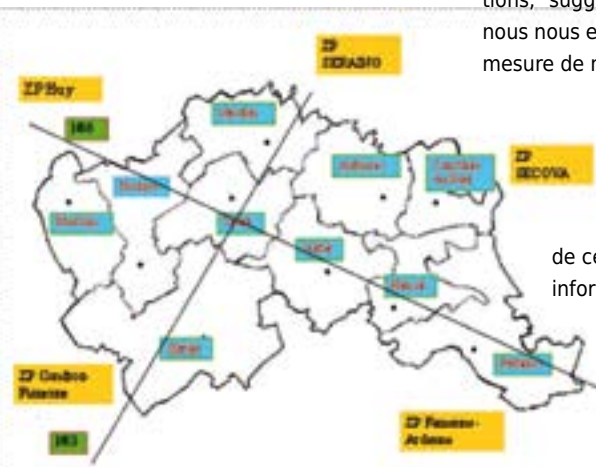
Le mot de la Police

Notre territoire

La zone de Police du Condroz, située dans l'arrondissement judiciaire de Huy, couvre un territoire de 10 communes pour 42.356 habitants, traversé par deux axes routiers importants (les nationales 63 et 66)

- Des statistiques zonales
- Des liens utiles
- Les dernières nouvelles
- Des documents en ligne,...

Grâce à ce site, il vous est également possible de nous contacter pour faire part de vos questions, suggestions, remarques... auxquelles nous nous efforcerons de donner suite dans la mesure de nos possibilités.



Editorial

Votre administration communale met gracieusement à notre disposition les colonnes de ce bulletin pour y publier articles et informations utiles.

« Le mot de la Police » sera donc un nouvel outil de communication au bénéfice du citoyen.

Nous tâcherons d'être à la hauteur de vos aspirations et restons à votre écoute si l'un ou l'autre thème rencontre l'intérêt général.

Cette première édition de « présentation générale » nous laisse quelques lignes pour nous réjouir avec vous de l'arrivée des beaux jours printaniers et en profiter pour vous rappeler que si « il fait bon vivre dans notre Condroz » c'est notamment grâce au comportement respectueux d'autrui.

A ce titre nous défendons dans nos priorités policières la lutte contre :

- La divagation d'animaux
- L'incinération de déchets en plein air
- Les nuisances sonores

Nos valeurs

- Proche du citoyen
- Visible
- Disponible
- À l'écoute
- Professionnelle
- Intègre
- Responsable
- Évolutive

Notre site Internet

Pour en savoir plus... n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<http://www.policelocale.be/condroz>

Vous y trouverez des renseignements très utiles :

- Comment joindre vos policiers de proximité

Votre Police

La neige et le grand froid nous quittent progressivement, du moins je l'espère. Les bourgeons apparaissent et les jonquilles ne tarderont plus à fleurir. Bref, le printemps arrive et avec lui, certains doivent sentir monter en eux des envies de ... piscine ou d'étang.

Avant de sortir votre pelle, voyons si le législateur a eu la sagacité de réglementer cette matière. Le C.W.A.T.U.P.E. (Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, disponible sur <http://wallex.wallonie.be/>) prévoit en fonction des cas, différentes procédures.

La situation la plus simple dispense de permis d'urbanisme, à condition de respecter les dispositions légales (plan de secteur, règlement communal d'urbanisme, prescriptions de lotissement...) et de placer ¹ :

- soit une piscine hors-sol ou autoportante ;
- soit une piscine d'une superficie maximale de 50m², implantée à l'arrière de l'habitation à au moins 3 mètres des limites mitoyennes, sans modification du relief naturel du sol, avec la possibilité d'y ajouter des dispositifs de sécurité de 2 mètres de haut maximums et un abri télescopique de 2 mètres de hauteur maximum ;
- soit un étang d'une superficie de 25m² maximum.

Si vous désirez un plan d'eau plus important, toujours sous réserve de respecter les dispositions légales, il est possible d'introduire une déclaration d'urbanisme préalable pour implanter, à l'arrière de l'habitation, un étang ou une piscine non couverte de 75m² maximum sans modification du relief naturel du sol ².

Enfin, si ces diverses conditions ne vous permettent pas de réaliser le projet de vos rêves, vous pouvez toujours solliciter un permis d'urbanisme « classique ». Sachez que les étangs et piscines non couvertes sont dispensés du concours d'un architecte ³.

Il est bien entendu que les procédures évoquées dans cet article n'envisagent que la construction d'une piscine et pas celle d'un local technique ou de toute autre annexe nécessaire à sa bonne exploitation.

Au niveau délai, il faut compter :

- entre 15 et 30 jours pour obtenir une autorisation suite à l'introduction d'une déclaration urbanistique préalable ;
- entre 30 et 115 jours pour un permis d'urbanisme.

Pensez donc à vos projets maintenant pour être certain de ne pas rater la belle saison.

1 . Voir article 262 du CWATUPE

2 . Voir article 263 du CWATUPE

3 . Voir article 265 du CWATUPE

Transfère de compétences pour plus de cohérences.

C'est ce 20 janvier 2011 que le Collège communal de Nandrin a voté le transfère des compétences échevinales concernant l'urbanisme.

Historiquement, l'urbanisme était à charge de l'Échevin des travaux. Cependant, pour des raisons de cohérences, c'est l'Échevin Daniel Pollain qui assure aujourd'hui cette fonction à Nandrin. Daniel Pollain qui mène le projet du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) dont l'enquête publique vient de se clôturer est déjà en charge de l'environnement, et c'est donc en toute logique que le Collège communal a décidé de lui confier cette compétence. En effet, l'environnement et l'urbanisme sont deux matières qui peuvent être intimement liées, et le RCU en garantit une véritable cohésion puisque l'on y retrouve les deux thématiques.

Pour rappel, le RCU de Nandrin est tout d'abord un outil permettant d'encadrer l'évolution urbanistique de la commune. Si la plus grande partie du territoire communal est en zone agricole ou forestière (ce qui contribue beaucoup à son attractivité), 17% sont en zone constructible et plus de 1/3 de cette surface urbanisable est encore vierge de constructions (soit 235 ha). Cette donnée incontournable, la proximité relative d'agglomérations, la qualité du cadre, soumet Nandrin à une forte pression immobilière qu'on ne peut pas empêcher mais qu'on peut toutefois contenir. Ces dernières années, des demandes de construction d'immeubles à appartements ou de surfaces commerciales, des projets de lotissements ou de divisions de bâtiments existants ont rendu particulièrement nécessaire une maîtrise du devenir du territoire.

D'autre part, Michel Lemmens Premier Échevin jusqu'alors en charge de l'urbanisme conservera bien entendu toutes ses autres compétences (Finances, travaux publics, personnel, eau, eaux usées et déchets), et prendra en charge des matières couramment menées par le Bourgmestre Joseph Nandrin, telles que les problématiques de sécurité (pompiers...) et l'organisation générale des services.



Les Jeunes Naturalistes du Condroz (JNC)

vous invitent à découvrir les poissons d'étang indigènes Le samedi 23 Avril 2011 - À FRAITURE E/C - Rue Bouhaye, n°36

PROGRAMME :

Dès 14h. :

- Visite libre de l'arboretum du jardin des plantes sauvages
- A la découverte des animaux de la mare avec les Hydrophiles : récolte, classification et détermination

Dès 14h30 :

- Bourse aux plantes



À 15h. :

- Les huiles essentielles avec M. Prévinaire et G. Grandjean. Conseils, démonstrations, massages...

Dès 18h. :

- Barbecue (réservation au 085/512836)

En permanence : bar, animation pour les enfants, exposition de photos et peintures animales, projection de films " nature "...

Organisation : Les JNC (Jeunes naturalistes du Condroz).

Sous le patronage du Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège.

Société Royale Horticole de Nandrin

COMMENT PLANTER UNE HAIE ?
COMMENT CULTIVER UN COIN DE POTAGER ?
COMMENT CREER UN PARTERRE FLEURI ?
QUEL ENGRAIS CHOISIR ?

Vous pouvez obtenir la réponse à ces questions en nous rejoignant au sein de la Société Royale Horticole de Nandrin.

D'autres raisons sont susceptibles de vous décider ? A vous de juger ...

- cotisation modeste: 9 €.
- prix promotionnel pour l'abonnement à «Notre Jardin» 20 € au lieu de 29 €.
- organisation de conférences avec tombola gratuite pour les membres
- participation gratuite à un goûter de fin d'année agrémenté d'une projection
- échange de «secrets horticoles», de plantes, de conseils
- visites

Si vous avez encore plus envie de nous rejoindre, alors n'hésitez plus! Prenez contact avec le secrétaire, il est à votre disposition.

Contact : Yvon LECERF

El Rowe 25A 4550 Nandrin

04/371.28.29

0472/33.97.75

lecerfyvon@skynet.be

yvonlecerf@gmail.com

ACTIVITES 2011

18/03/11 L'entretien de la vigne.

08/04/11 Questions - Réponses.

19/06/11 Barbecue annuel.

25/09/11 Elimination des nuisibles.

21/10/11 Aides naturelles au jardin : les différents purins.

18/11/11 Questions - Réponses.

11/12/11 Goûter de Saint-Nicolas

Les alcooliques Anonymes

LES ALCOOLIKES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

www.alcooliquesanonymes.be

Tous les vendredi

4 Rue du Presbytère
4550 Nandrin
à 20h00

078/15.25.56

Services de transport & accompagnement de personnes



RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS :

0472 / 09 38 38

La rouille grillagée et le feu bactérien

Depuis un an, la province de Liège a lancé le programme de lutte contre la rouille grillagée et le feu bactérien.

Pour rappel, ces deux maladies s'attaquent à nos arbres fruitiers et font disparaître progressivement ce qu'il reste de vergers haute tige dans notre région.

Les premiers résultats sont très encourageants et invitent à la poursuite du combat.

La rouille grillagée est un champignon qui vit en alternance sur quelques genévriers d'ornement originaires de Chine et sur les poiriers. Elle se caractérise par la présence de taches orange sur les feuilles des poiriers malades et, en cas de forte attaque, par une absence totale de fruits. Sa période de dissémination est bientôt arrivée et c'est donc le moment de protéger les poiriers. Le meilleur traitement est de supprimer les genévriers atteints par cette maladie. Ils présentent au niveau des branches des chancres (déformation du bois) qui vont bientôt laisser apparaître des masses gélatineuses orange caractéristiques. Mais si son emplacement est inconnu, comment faire ? Il s'agit de protéger vos poiriers par des applications de cuivre (bouillie bordelaise, 12g/l ou oxychlorure de cuivre 5g/l) ou de préles. Ces traitements sont à entreprendre dès la fin du mois d'avril et ce jusqu'à la mi-juin en pulvérisant régulièrement les arbres fruitiers (toutes les semaines si il pleut beaucoup ou au bout de 15 jours si le temps est sec). Appliquez ces traitements juste après une pluie, car c'est à ce moment que les spores sont les plus vulnérables.

En 2010, le programme a permis d'enregistrer l'arrachage d'environ 250 genévriers auxquels il faut ajouter ceux que les particuliers ou entrepreneurs de jardins ont retirés de leur propre initiative. La pression de la maladie devrait déjà être moins forte dans ces zones « décontaminées », mais il reste encore beaucoup de travail. Rendez-vous dans votre jardin début mai pour vérifier si vos « sapins » sont porteurs de cette matière orange qui n'a rien à faire là et détruisez les arbustes dès que cette substance aura disparu.

Infos complètes :

<http://rouillegrillage.blog4ever.com>

Le feu bactérien fait lui aussi un retour en force suite aux conditions climatiques qui lui ont été favorables en 2010. Le mois d'août fut surtout propice aux infections puisque, dans notre province, onze foyers ont été découverts dans des haies d'aubépines. Il n'existe toujours aucun produit phytosanitaire efficace contre cette bactérie d'où l'importance des mesures prophylactiques. La meilleure façon de lutter contre cette bactérie qui s'attaque aux rosacées (poiriers, pommiers, néfliers, aubépines,...) est d'entretenir régulièrement les haies d'aubépines pour éviter l'apparition de ces foyers. La meilleure période pour cet entretien est comprise entre le 1er novembre et le 1er mars comme le souligne l'AFSCA.

Michaël DOSSIN

Pour tout renseignement, contactez l'asbl Profruit (info@profruit.be ou 04/3771270)

Un genévrier porteur du champignon et un poirier contaminé.



Berce du Caucase



Comme chaque année, au printemps, pousse dans nos régions une plante extrêmement irritante :
La berce du Caucase.



C'est une espèce de grande taille que l'on trouve dans les prés, au bord des chemins et en lisière des bois.

Comment la reconnaître ?

La tige, plus ou moins tachée de rouge, porte des feuilles divisées en lobes eux-mêmes découpés et dentés. Les fleurs sont blanches ou jaunâtres, les extérieures plus grandes que les autres. Les fruits elliptiques sont velus.

Quel danger représente cette plante ?

Cette plante produit une toxine photo toxique (signifie qu'elle réagit si on l'expose à la lumière). Cette toxine provoque des inflammations et des brûlures de la peau. Si l'on n'expose pas à la lumière la zone infectée pendant plusieurs jours, la réaction ne se déclenche pas. La sève est incolore et inodore. Les séquelles de la photo toxicité de la sève de la berce du Caucase n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent persister durant des années.

Que faire en cas de contact de la peau avec la sève ?

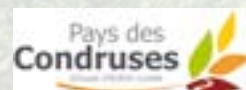
Il faut éliminer la sève le plus rapidement possible, en prenant soin de ne pas étendre la surface de la zone touchée : enlever la sève de la peau avec un papier absorbant sans frotter, puis laver au savon, et rincer abondamment à l'eau l'endroit atteint. Ensuite, il faut éviter l'exposition de la zone touchée à la lumière durant plus de 48 h, le temps de la disparition de l'effet photosensibilisateur. Si les yeux sont atteints, les rincer abondamment à l'eau claire puis porter des lunettes de soleil pour réduire leur exposition à la lumière. En cas d'incertitude, n'hésitez pas consulter votre médecin traitant.

Que faire si vous en rencontrez à Nandrin ?

Transmettez l'information auprès de l'administration communale au :
085/51 94 78
communication@nandrin.be



Faites-nous découvrir vos paysages !



Le GAL Pays des Condruses a le projet ambitieux de mettre en place un Programme paysage au sein des sept communes qui le composent (Anthismes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot) et désire faire appel à vous, qui connaissez ce territoire.

Pour mener à bien ce projet, nous souhaitons vous associer afin d'analyser différents regards : celui de l'habitant, de l'agriculteur, du promeneur, du cavalier, du joggeur, du cycliste, du vététiste, du touriste... Chacun de nous est acteur du paysage !

Ce Programme paysage va être réalisé avec le bureau d'étude Survey et Aménagement afin de fournir un document d'orientation, à l'intention des communes, destiné à les aider lors de prises de décision en matière d'aménagement du territoire. Le document reprendra des propositions d'actions de protection, de gestion et d'aménagement d'un point de vue paysager.

Le bureau d'étude, en collaboration avec le GAL, va mettre en place trois groupes de travail thématiques où vous êtes cordialement invités. Ces groupes de travail vous permettront de vous exprimer sur l'image que vous avez des paysages qui vous entourent et de localiser des points de vue qui vous interpellent positivement ou négativement.

Suite aux conclusions des groupes de travail, des relevés de terrain seront réalisés durant les mois de mai et juin par le bureau

d'études et le GAL. Ces relevés seront également ouverts à toute personne désirant apporter sa contribution dans le but d'obtenir une grande diversité de perception.

Les relevés de terrain consistent à circuler au sein de votre village, sur un chemin ou un sentier que vous connaissez, pour évaluer la qualité des paysages. Pour ce faire, le bureau d'études a des grilles d'analyse qui ont pour objectif d'évaluer de manière cohérente les paysages du Pays des Condruses. Pour vous aider à utiliser cette grille, une séance d'information aura lieu en mai.

Vous êtes tous les bienvenus, venez-nous rejoindre nombreux !

Pour de plus amples informations, visitez notre site : www.galcondruses.be

Afin d'organiser au mieux les différentes activités, pourriez-vous vous manifester auprès de Marie Legast, chargée de mission en Aménagement du territoire au GAL Pays des Condruses

Rue de la Charmille, 16

4577 Strée-lez-Huy

085/27.46.12

marie.legast@galcondruses.be

Les dates et lieux de rendez-vous vous seront communiqués ultérieurement.

Nous vous remercions pour l'investissement que vous aurez en faveur de votre paysage condrusien.

D'autres nouvelles du GAL

Taxi-Condruses : Lancé fin septembre 2010, les Taxi-Condruses sillonnent les routes condru-siennes et rendent de précieux service à leurs usagers. Au 31-12-2010, nous avons effectués 496 courses, véhiculant un nombre total de 627 passagers. Un tiers de ces passagers étaient des personnes de plus de 65 ans. Outre des déplacements pour raison médicale, nous véhiculons des demandeurs d'emploi devant se rendre en formation, des demandeurs d'asile qui souhaitent apprendre le français, des personnes qui souhaitent rendre visite à un proche hospitalisé ou hébergé en maison de repos, etc.

Bientôt des VAP au sein de nos communes : Les VAP c'est de l'autostop encadré. Nous pensons lancer ce système lors de la semaine de la mobilité en septembre prochain. Plus d'info sur www.vap-vap.be.

Déchets



Depuis un trimestre, vous utilisez le nouveau système de collecte des déchets par conteneurs à puces. Après ces quelques semaines d'utilisation, il nous paraît utile de vous apporter quelques précisions quant aux collectes des différents types de déchets.



Les ordures ménagères

Pour la collecte des ordures ménagères, les conteneurs à puces doivent être mis à rue dès 6h30 (heure à laquelle la collecte débute).

Tous les lundis : Nandrin et la route du Condroz (côté gauche dans le sens Liège/Marche).

Tous les mardis : Saint-Séverin, Villers-le-Temple, Yernée-Fraineux et toute la route du condroz (côté droit dans le sens Liège/Marche).



Les PMC / papiers et cartons

En ce qui concerne les PMC (sacs bleus), ainsi que les papiers et cartons, les collectes s'effectuent les lundis des semaines paires, exactement comme en 2010.

Depuis le 1er janvier 2010, les emballages PMC ne sont plus collectés dans les Recyparc, mais uniquement lors du ramassage des sacs bleus!

Chaque ménage nandrinnois recevra, dans le courant du premier semestre 2011, un bon pour un rouleau de sacs bleus «déchets PMC» à échanger dans le commerce.



Les encombrants

4 collectes d'encombrants seront organisées en 2011 : le 25 février, le 27 mai, le 26 août, le 25 novembre.

Ces collectes s'effectueront selon certaines conditions :

- Vous devrez vous inscrire préalablement au 04/240.74.74, et ce une semaine avant la date de la collecte;
- Le coût de la collecte : 13€ pour le passage du camion et 16€ par mètre cube déposé;
- Deux inscriptions maximum par an;
- Maximum deux mètres cubes par ramassage.

Qu'allez-vous payer ?

Isolés : 70 €

Ménages 2 personnes : 110 €

Ménages 3 personnes et plus : 145 €

2^{ème} résidences : 70 €

- Le nombre de levées comprises dans le montant de la taxe est de : 30
- (0,65€ la levée supplémentaire.)
- Le nombre de kilos de résiduel compris dans la taxe est de : 50 Kg par habitant par an (0,12€ le Kg supplémentaire)
- Le nombre de kilos d'organique compris dans la taxe est de : 20 Kg par habitant par an (0,10€ le Kg supplémentaire)
- Commerçants : 26 € de location des conteneurs + 0,65 € la levée + 0,12 € le kilo de résiduel + 0,10 € le kilo d'organique
- S'il y a plusieurs chefs de ménage à une même adresse, ils recevront autant de conteneurs et de taxes que de chefs de ménage
- 2011 Paiement uniquement de la taxe forfaitaire 2011
- 2012 Paiement de la taxe forfaitaire 2012 + les kilos et levées supplémentaires de 2011

Connaitre votre production de déchets



Vous pouvez dès à présent accéder aux informations sur vos collectes et connaître votre production de déchets tout au long de l'année via le site internet d'Intradel ou sur simple appel téléphonique.

Depuis votre ordinateur, consultez l'état de vos levées et de vos kilos collectés. Grâce à un login et un mot de passe qui vous a été transmis sur les premiers courriers d'information, et qui vous sont propres et confidentiels, vous avez accès à des informations utiles relatives à votre production de déchets et à l'utilisation de vos conteneurs. Le nombre de levées ainsi que le poids de vos conteneurs sont repris pour chaque pesée. Retrouvez également un graphique prévisionnel sur base des productions précédentes. Cet outil vous permet d'estimer votre production de déchet sur l'année en se basant sur vos collectes passées et ainsi agir afin de réduire vos déchets au quotidien.

Comment faire ?

Vous ne possédez pas Internet ?

Munissez-vous de votre login et votre mot de passe et téléphonez au 04/240.74.74

Vous disposez d'Internet : Vous vous rendez tout simplement sur le site internet d'Intradel : www.intradel.be. Une fois, sur la page d'accueil, vous trouverez un onglet au centre de la page : « Ma production de déchets en ligne ».

Les déchets au jardin...

Un des meilleurs moyens de gérer les déchets organiques est le compostage. Un procédé qu'un grand nombre de nandrinnois utilise déjà afin de limiter les kilos et les levées de son conteneur vert, mais aussi pour bénéficier d'un engrais de qualité et économique pour son jardin.



Depuis le premier janvier, afin d'encourager les bonnes pratiques telles que le compostage, le Conseil Communal a décidé d'octroyer une subvention aux ménages nandrinnois qui s'équiperaient d'un fût à compost. Si beaucoup de familles pratiquent déjà cette technique, d'autres ne l'envisageaient pas encore soit par manque de place (dans les communes rurales, il y a aussi des petits jardins), soit par manque d'informations.

Au vu du succès de cette action (plus de 60 compostières ont été fournies depuis janvier), l'Administration a décidé d'augmenter le poste budgétaire consacré à la prime, dans le but de pouvoir répondre positivement aux prochaines demandes.

Le montant de la prime est fixé à 50 % du prix d'achat du fût à compost, avec un maximum de 25 €.

Pour toute information concernant cette action et détail du règlement, vous pouvez prendre contact avec l'Administration au 085/51.94.78

Brûler oui, mais pas n'importe quoi, n'importe comment...



La loi est stricte et les contrôles fréquents à ce sujet, seul les déchets secs, naturels provenant des forêts, champs et jardins peuvent être brûlés à une distance minimale de 100 mètres des habitations, bois..., blés, paille,...

Vous voilà informé!



► CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Des sirènes ont été installées autour des sites nucléaires. Si elles émettent un son ininterrompu, c'est pour avertir d'un danger. Vous pouvez à ce moment-là adopter 5 bons réflexes.

Rentrez ou restez à l'intérieur.



Vous mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche est une mesure simple, rapide et efficace pour vous protéger. Restez-y jusqu'à ce que l'alerte soit officiellement levée.

Fermez portes et fenêtres.



Installez-vous dans une pièce centrale au rez-de-chaussée du bâtiment. Eloignez-vous des fenêtres, elles offrent moins de protection qu'un mur.



Ecoutez la radio ou regardez la télévision.

Pour obtenir des recommandations et des informations supplémentaires.



Évitez de téléphoner.

Une saturation des lignes téléphoniques peut entraver le bon fonctionnement des services de secours.



Laissez les enfants à l'école.

Rester à l'intérieur est aussi leur meilleure protection et les enseignants suivent les mêmes consignes que vous.

Nandrin se trouve dans un rayon de moins de 20 kilomètres de la centrale nucléaire de Tihange. En tant qu'habitant de cette zone, vous avez reçu un courrier d'informations et une invitation à retirer vos comprimés d'iode dans votre pharmacie.

Nous vous rappelons ici les points principaux de cette campagne.

Comment obtenir des Comprimés d'iode?

Vous avez reçu cette brochure parce que vous habitez aux alentours d'un site nucléaire. C'est pourquoi vous pouvez aller chercher gratuitement des comprimés d'iode chez votre pharmacien (1 boîte pour 4 personnes). Si vous disposez toujours des anciennes tablettes d'iode, vous pouvez les rendre à votre pharmacien.

- vous êtes un particulier Rendez-vous chez votre pharmacien avec votre carte SIS et celles des membres de votre famille. En fonction de la composition de votre famille, vous recevrez une ou plusieurs boîtes.
- vous êtes le responsable d'une collectivité (entreprises, écoles, etc) Remplissez le formulaire sur le site Web www.risque-nucleaire.be. Vous recevrez en retour un document indiquant le nombre de boîtes de comprimés d'iode à aller retirer auprès du pharmacien.



Les pharmacies de Nandrin

BAEKEN Corinne
Route du Condroz 207
4550 NANDRIN
Tel. : 085/51.12.75

CLOUX Marie-Paule
Rue de Manhay 3
4550 VILLERS-LE-TEMPLE
Tel. : 085/51.14.45

LION Jean-Christophe
Place Ovide Musin 5
4550 NANDRIN
Tel. : 085/51.11.78

Radon, un gaz radioactif dans nos maisons

Le radon est un gaz radioactif, formé par l'uranium présent dans le sol et les roches. Il y a du radon partout dans le sous-sol, en quantité variable selon les caractéristiques géologiques. Depuis le sous-sol, il peut pénétrer dans n'importe quel type de bâtiment : maisons, bureaux, écoles...

En Belgique, la concentration moyenne en radon dans les habitations est de 53 Bq/m³. Toutefois, la concentration en radon peut varier fortement d'une région à l'autre et même d'un bâtiment à l'autre.

Les concentrations de radon dans les bâtiments varient fortement, même dans les régions les plus exposées. Le risque est le plus élevé dans les arrondissements de Verviers, Bastogne et Neufchâteau. Cela dit, en-dehors de ces régions exposées, il y a aussi des endroits où les concentrations de radon peuvent être élevées.

Pour savoir quel est le niveau de radon dans votre maison, une seule solution : faites un test radon.

Nandrin se trouve en classe radon 1a, ce qui

signifie qu'1 à 2% des habitations mesurées dans la zone dépassent le niveau d'action de 400 Bq/m³. La concentration en radon moyenne à Nandrin est légèrement supérieure à la moyenne nationale belge (~50 Bq/m³). Le risque est donc légèrement plus élevé qu'une habitation de cette commune présente une concentration en radon de plus de 400 bq/m³. L'agence fédérale nucléaire conseille des mesures de préventions pour les nouvelles constructions, et des mesures de niveau d'action de radon dans les constructions existantes. Si le résultat de la mesure indique un dépassement du niveau d'action, des mesures correctives simples sont recommandées en fonction de la concentration mesurée.

Pour plus d'informations :
www.fanc.fgov.be

Pour les mesures en Province de Liège:
Services d'Analyse des Milieux intérieurs de la province de Liège (SAMI-Liège)
Rue des Augustins 43
4000 LIEGE
Tél. : 04/ 232.87.49
Fax : 04/ 250.66.38
E-mail : sami@prov-liege.be